

Plan régional d'environnement et de développement durable (PREDD) du Gouvernorat de Médenine

Données Générales :

Date d'édition : Juin 2014.

Structure de mise en œuvre : Table ronde du gouvernorat de Médenine mis en œuvre par l'Agence Allemande de la Coopération International en partenariat avec l'Office de Développement du Sud et le Ministère de Développement de l'Investissement et de la Coopération International dans le cadre du protocole d'accord Tuniso-Suisse d'appui de la transition démocratique de la Tunisie.

Structure bénéficiaire : Office de Développement du Sud, le Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération International et les acteurs régionaux.

Nature de l'étude :

Etude stratégique	x
Etude sectorielle	x
Recherche	
Document de travail/Rapport	x

Les principaux domaines couverts par l'étude :

Elaboration d'un plan régional d'environnement et de développement durable (PREDD) du Gouvernorat de Médenine :

- ❖ Doter pour la région de Médenine d'un cadre stratégique et d'une vision future de développement régional s'inscrivant dans une perspective de durabilité et pris en charge par les acteurs locaux (secteur public, secteur privé, profession et société civile) pour faciliter la relance de la dynamique de développement économique et social de la région.

- ❖ Le processus de préparation du plan régional pour l'environnement et le développement durable a comporté la phase de diagnostic (diagnostic global de la dynamique et de l'état de développement depuis au moins dix ans, et un diagnostic sectoriel des secteurs productifs tels que l'industrie, le tourisme, l'agriculture, la pêche, les infrastructures, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche scientifique et le développement de partenariats avec la Libye) et une phase de planification, qui consiste à préparer un plan d'action pour le développement futur de la région.

Résumé :

Les éléments de diagnostic :

- ❖ **Dynamique de développement du gouvernorat de Médenine :**

- Au cours de la période 1987-2010, le gouvernorat de Médenine a bénéficié de 1567 MD d'investissements publics, soit 4,1% de l'ensemble des investissements publics réalisés dans le pays. Cependant, en examinant la nature des investissements publics, on constate que la région n'a pas bénéficié au cours de cette période des investissements structurants capables de transformer d'une façon significative l'économie de la région.
- Au cours de la période 1987-2010, le gouvernorat de Médenine a bénéficié de 3679 MD d'investissements privés, soit 5,6% de l'ensemble des investissements privés réalisés, qui ont été investis principalement dans le tourisme (Djerba et Zarzis). Et la région n'a pas bénéficié de l'effet des nouvelles politiques d'encouragement à l'industrialisation.
- Création de 47 entreprises pour 1000 habitants qui est une moyenne inférieure à la moyenne nationale qui est égale à 57.
- Dominance des secteurs de tourisme et de services sur le tissu économique de la région, qui apparaisse dans le taux de la population active dans ces secteurs qui représente 62,6% de la population active totale et la part des investissements privés réalisés qui dépasse 80% du total des investissements privés dont plus de 55% dans le secteur du tourisme seulement.

- L'incapacité du tissu économique à absorber les demandes d'emploi, principalement pour les diplômés de l'enseignement supérieur (14 300 chômeurs de l'enseignement supérieur).
- Médenine est classée 10^{ème} à l'échelle nationale dans l'indice de pauvreté avec un taux de 10,1%.
- Médenine est classée 14^{ème} à l'échelle nationale dans l'indice de développement régional.
- Les inégalités économiques et sociales entre les zones attractives du littoral au sein même du gouvernorat et les zones marginalisées au défi de l'accès à l'emploi et aux services et menacées par le dépeuplement.

❖ Caractérisation de la situation des secteurs :

- La région se caractérise par deux types d'activité économique, à savoir le tourisme et l'activité non organisée (commerce parallèle). Malgré l'importance de ces deux secteurs, ils n'ont pas pu jouer le rôle de moteur de développement dans la région.
- Un secteur industriel émergent dominé par le modèle traditionnel et caractérisé par une faible performance et rentabilité.
- Aggravation du phénomène de la désertification.
- La concurrence sectorielle continue de s'intensifier sur les ressources en eau, qui en elles-mêmes sont limitées en quantité et en qualité.
- Pêche non régulière et surexploitation des ressources marines.
- Déséquilibre et faible intégration entre les composants de l'infrastructure.
- Le manque de traditions dans le domaine de l'urbanisme.
- Incapacité à établir une vision stratégique pour valoriser la position géographique du gouvernorat de Médenine qui est frontalière à la Libye et une façade avec le méditerranée (400km).

Les conclusions les plus importantes :

Le plan régional d'environnement et de développement durable du gouvernorat de Médenine constitue un cadre de référence pour la planification stratégique dans le cadre d'une approche participative qui a réuni le secteur public, le secteur privé et la société civile sous la supervision et la coordination des experts dans divers domaines. Ce document constitue un cadre stratégique pour:

- Faire valoir les potentialités et les atouts de la région en vue d'assurer un meilleur positionnement et attractivité par rapport à un environnement national et international de plus en plus marqué par la concurrence entre les territoires.
- Organiser et piloter une dynamique de développement économique et social dans le cadre d'une gouvernance locale s'inscrivant dans le processus de décentralisation du pays.
- Une dynamique d'ouverture sur l'espace économique régional (sud-est), national et international appuyée par une stratégie de marketing territoriale visant à accroître l'attractivité de la région notamment par rapport aux investissements extérieurs.

Les recommandations les plus importantes :

Pour atteindre les orientations stratégiques du plan régional d'environnement et de développement durable dans le gouvernorat de Médenine, un plan d'action a été élaboré dans le cadre d'une approche participative qui peut être utilisé dans l'élaboration du plan quinquennal pour la période 2016-2021. Ce plan comprend deux types de projets:

- La mise en place de deux structures à caractère régional visant à apporter l'appui nécessaire au développement, pour un coût de 1150 millions de dinars, il s'agit d'une Agence de Développement Régional, Economique et Social et une Banque Régional de Développement.
- Projets à caractère sectoriel, au nombre de 74 projets, pour un coût de 1459 millions de dinars, répartis sur 6 secteurs, à savoir l'agriculture et pêche (140 MD), le secteur industriel (755 MD), le secteur du tourisme (159 MD), l'aménagement du territoire et infrastructures (237 MD) Enseignement supérieur, recherche-développement et formation professionnelle (140 MD) et partenariat avec l'Ouest de la Libye (28 MD).